



# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## NOTE AUX RÉDACTIONS

Paris, le 6 février 2026

### **Déplacement de M. Gérald DARMANIN, garde des Sceaux, ministre de la Justice à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, le lundi 9 février 2026**

Gérald DARMANIN, garde des Sceaux, ministre de la Justice, se rendra à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) afin d'échanger avec les agents de la cour d'appel et des victimes sur la problématique de l'audancement criminel, à laquelle il entend apporter une réponse forte à travers un projet de loi dédié qui arrivera prochainement au parlement, et des moyens spécifiques renforcés, dont plusieurs cours d'appel, parmi lesquelles Aix-en-Provence, vont bénéficier prochainement.

#### **Programme prévisionnel :**

La presse accréditée est attendue à 08h30 à la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

<b>09h00</b>	<b>Arrivée du garde des Sceaux, ministre de la Justice, à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence</b> 20 place de Verdun 13100 Aix-en-Provence <b>Toute presse accréditée</b>
	<b>Accueil républicain</b> <b>Toute presse accréditée</b>
<b>09h05</b>	<b>Réunion de travail relative aux ressources humaines et à l'immobilier pour répondre à la problématique de l'audancement criminel</b> <b>Hors presse</b>
<b>09h45</b>	<b>Échanges avec les magistrats et les greffiers de la cour d'appel d'Aix-en-Provence sur les problématiques d'audancement criminel et d'engorgement de la chaîne pénale</b> <b>Tous rédacteurs accrédités</b>

#### **Contacts presse**

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - [secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)  
Bureau presse et veille du ministère : Tél : 01 44 77 65 54 - [presse-justice@justice.gouv.fr](mailto:presse-justice@justice.gouv.fr)

Tous les communiqués :  
[www.justice.gouv.fr/presse](http://www.justice.gouv.fr/presse)

- 10h50      **Échanges avec des victimes de faits criminels dont la procédure judiciaire et le jugement sont impactés par des difficultés d'audience**  
**Hors presse**
- 12h15      **Micro tendu**  
**Toute presse accréditée**

**Les journalistes souhaitant couvrir ce déplacement sont priés de s'accréditer auprès de la préfecture des Bouches-du-Rhône à l'adresse suivante : [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)**